



La CGT a rencontré les personnels de la MDS de la Viste

Compte-rendu de la rencontre du 9 mars

Interpellé par certains agents de la MDS sur la question des taux de précarité actuellement en vigueur et des conditions d'exercice des agents depuis la pandémie, notre organisation syndicale a pu rencontrer une partie du personnel le 9 mars dans le cadre d'une assemblée générale. Notre échange a porté sur l'origine de la mise en œuvre des taux de précarité sur le Département, le cadre retenu pour l'établissement de ces derniers, leur traduction en montant et nous sommes revenus sur les récentes révisions qui ont permis la revalorisation de la MDS des Flamants qui est ainsi passée du taux 1 au taux 2, mais aussi celles de Pont de Vivaux et Bonneveine qui sont passées du taux zéro au taux 1.

Les personnels présents ont pu discuter de la légitimité ou non de se battre pour faire valoir une revalorisation du taux de précarité de la MDS de la Viste actuellement de niveau 1 (impact entre 80 et 100 euros au mois pour les agents), cela dans le but de reconnaître :

- ▶ une précarisation des populations du territoire, associée à la démission de la plupart des partenaires autrefois présents
- ▶ une activité quotidienne très soutenue
- ▶ une dégradation des situations à prendre en charge.

Si la question de la légitimité a entraîné des débats, beaucoup de personnels présents ont enregistré une véritable augmentation et complexification de la demande sociale avec une dégradation des situations des familles ou personnes seules qui se présentent à l'accueil.

Notre syndicat a fait connaître les résultats du Rapport 2019 sur les inégalités en France ou plus récemment le rapport de juin 2020 de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui place une partie du 15^{ème} arrondissement de Marseille en tête des quartiers précaires de France.

Afin de mesurer au mieux l'activité de la MDS et défendre auprès de la direction une revalorisation de la prime de précarité qui impacte le montant de l'IFSE, les agents ont décidé de se prêter à un petit exercice sur un peu

plus d'un mois en terme de quantification des personnes reçues – soit en présentiel, soit en entretien téléphonique – et de faire une recherche fine sur les statistiques en terme d'aides financières, mais aussi de FSL, d'expulsions, allocataires du RSA, I.P., enfants placés, les différentes mesures de protection, les adultes vulnérables... Pour la PMI les collègues feront un inventaire de leur activité.

Un document devrait être élaboré par les collègues (voir secrétariat en interne afin de faciliter cette remontée de données).

Par ailleurs, le syndicat CGT vous fait passer les courriers qu'il avait élaborés pour défendre une revalorisation de la prime de précarité à la MDS des Flamants afin que vous puissiez mieux vous approprier les démarches que nous avons à faire ensemble.

Cette demande de reconnaissance légitime doit être construite. C'est pourquoi nous nous sommes fixés un nouveau rendez-vous en assemblée générale le 20 avril 2021 de 12h30 à 14h00. Notre organisation syndicale aura pris soin de déposer 1h30 d'information syndicale afin de poursuivre le travail entamé

En attendant de vous retrouver nombreux le 20 avril au sein même de la MDS, élaborons ensemble les outils nécessaires pour la défense de cette juste revendication !

**Assemblée Générale mardi 20 avril 2021
de 12h30 à 14h00 à la MDS de la Viste**

1 heure 30 d'information syndicale ont été déposées auprès de l'Administration